

# Sommaire

## Climat

### Économie du climat : l'après-Kyoto

Les émissions mondiales de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) ont **augmenté de 20,5 %** entre 1990 et 2003. Cette progression est due notamment aux **pays en développement (PED) en forte croissance** comme la Chine et l'Inde. La **régulation** du changement climatique et la **coordination** des politiques nationales constituent, en matière d'environnement, l'un des principaux enjeux du XXI<sup>e</sup> siècle. En décembre 1997, 160 pays se sont réunis à **Kyoto**, au Japon, pour tenter de trouver une solution au problème posé par le **réchauffement climatique**. Cette tâche s'est avérée particulièrement délicate car toute solution qui constituerait un **obstacle à la croissance** ne pouvait être retenue. C'est là toute la problématique de « **l'économie du climat** ». Les négociations ont néanmoins permis de trouver un accord. Selon Aurélie Vieillefosse, le **Protocole de Kyoto**, dont elle décrit les avantages et les limites dans la *Revue d'économie financière*, mérite d'être défendu. Il constitue, à l'heure actuelle, le **seul instrument de lutte contre la pollution de l'air à l'échelle internationale**. Mais l'entrée en vigueur du traité, huit ans après le début des négociations au Japon, traduit, comme le rappelle Jean-Charles Hourcade dans la *Revue d'économie politique*, la **difficulté à coordonner** de manière efficace les **politiques climatiques**. Selon lui, une évolution vers un **système plus flexible**, qui ne se limiterait pas **aux échanges de quotas de droit à polluer** mais qui inclurait également les programmes de R&D pour développer les **énergies alternatives**, permettrait d'**intégrer les pays encore non signataires** comme les États-Unis. Dans *Éclairages – Crédit Agricole*, Philippe Roos présente le **marché des droits à polluer** comme le système de régulation des émissions de CO<sub>2</sub>, le plus efficace puisqu'il offre la possibilité aux États et aux entreprises d'échanger des quotas. À l'heure actuelle, seule l'Europe a mis en place, en 2005, un tel système. La création d'un **marché international de permis d'émissions** devrait voir le jour **en 2008**. Renaud Crassous et Sandrine Mathy reviennent toutefois dans *Liaison Énergie-Francophonie* sur la **difficulté à étendre le mécanisme aux PED**.

#### Le Protocole de Kyoto... et après ?

Aurélie Vieillefosse *Revue d'économie financière* 2

#### Une coordination difficile des régimes climatiques

Jean-Charles Hourcade *Revue d'économie politique* 12

#### Les marchés de droits à polluer

Philippe Roos *Éclairages – Crédit Agricole* 21

#### Peut-on étendre le système des quotas échangeables aux PED ?

Renaud Crassous et Sandrine Mathy *Liaison Énergie-Francophonie* 25

#### Repères

1. Glossaire 8
2. Les émissions mondiales de CO<sub>2</sub> par régions 16
3. La position anti-Kyoto de Washington est contestée au sein même des États-Unis 18
4. Le mini-krach du marché européen des droits à polluer 23
5. La canne à sucre : le « pétrole vert » brésilien 27

#### Pour en savoir plus...

#### Politique budgétaire

**État imposant, État impuissant : la France paralysée par sa dette**  
Alexandre Siné *Futuribles* 31

#### Entreprises

**La croissance des groupes étrangers en France**  
Jean-William Angel et Virginie Régner *INSEE Première* 39

#### Développement

**Défaillances des États et des marchés : l'approche de Jean-Jacques Laffont**  
Jean-Paul Azam *Revue d'économie politique* 43